Compte-rendu

Deb'ataya

Systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs

Jeudi 13 avril 2023

Contexte : Le présent Deb'ataya a porté sur la thématique des systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs pour approfondir notamment la question de l'exercice de la gouvernance territoriale de ces systèmes et le rôle des collectivités locales.

Dans le cadre du Forum Mondial de l'Économie Sociale (GSEF2023), qui aura lieu à Dakar du 1 au 6 mai 2023, un panel sur les « Systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs : un défi global à l'échelle locale » sera organisé par l'ONG IPSIA et un consortium de partenaires – notamment, la ville de Milan, l'ONG ACRA, le Grdr et ENDA Energie. Le consortium a saisi cette opportunité pour organiser en amont un moment de réflexion sur ce thème entre les membres de la PFONGUE et d'autres parties prenantes.

La réunion présente deux expériences liées aux politiques alimentaires au Sénégal pour analyser le processus de territorialisation de ces politiques et le rôle des acteurs impliqués, plus particulièrement les collectivités locales et la société civile. La rencontre a abouti à l'adoption des recommandations de la DyTAES et à la poursuite des échanges.

Lieu : PFONGUE

Heure : 10h à 13h

Présents : Cf liste de présence en annexe

Ordre du jour / Points abordés :

1. Présentation de IPAR : rappel des enjeux du thème
2. Partage de l'expérience du SAD du département de Rufisque par CICODEV
3. Présentation du processus participatif d'élaboration des notes de positionnement et les recommandations pour des systèmes alimentaires durables
4. Proposition de recommandations
5. Divers

---

1. Rappel des enjeux du thème

Le Dr Laure TALL, Directrice de recherche à l'IPAR, a rappelé aux participants qu'**un recul pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle** est constaté depuis 2022 par la FAO[1] et que l'Afrique porte le fardeau le plus lourd avec 20,2% de sa population sous-alimentée. Aujourd'hui, 11,2% des sénégalais ne mangent pas à leur faim, près de 20% en Ethiopie, 39% en République démocratique du Congo, 62% au Sud-Soudan.

[1] https://www.fao.org/publications/home/fao-flagship-publications/the-state-of-food-security-and-nutrition-in-the-world/fr

Pourtant, la production Agricole a augmenté de 53% entre 2000 et 2019, atteignant un niveau record de 9,4 milliards de tonnes en 2019. Mais la production alimentaire est dominée par les pays riches qui subventionnent fortement leur secteur agricole pour produire de la nourriture. Ces pays exportent ensuite leurs excédents vers les pays pauvres, ce qui sape les systèmes alimentaires nationaux. En comparaison, les pays à faible revenu accordent peu ou pas de soutien à leurs agriculteurs.

La guerre en Ukraine a modifié les modèles mondiaux de commerce, de production et de consommation de produits de base de manière à maintenir les prix à des niveaux historiquement élevés jusqu'à la fin de 2024, exacerbant l'insécurité alimentaire et l'inflation. Il est constaté une hausse actuelle des prix sur le marché mondial et des prix des aliments en augmentation rapides. La **crise alimentaire mondiale** a été partiellement aggravée par le nombre croissant de restrictions au commerce des produits alimentaires mises en place par des pays dans le but d'accroître l'offre intérieure et de réduire les prix.

Il est alors nécessaire de changer d'approche pour solutionner la crise alimentaire. Les solutions doivent être trouvées au-delà des silos de la sécurité alimentaire, de l'agriculture durable ou de la nutrition.

Selon Laure TALL, **un système alimentaire est défini comme un ensemble des processus qui permettent de produire, de transformer, de distribuer et de consommer les aliments**. Organisé à différentes échelles, du local au mondial, influencé par de nombreux facteurs (climat, politiques publiques, technologies, cultures, habitudes alimentaires…).

Elle oppose les systèmes alimentaires industriels et durables comme décrit dans le tableau suivant :

Système alimentaire industriel	Système alimentaire durable
Le système alimentaire industriel est l'un des plus grands contributeurs au changement climatique. Ces systèmes/industries alimentaires mondiaux menacent de nombreux aspects du développement humain, y compris les droits des personnes à des aliments sûrs, abordables, sains et durables. Pour assurer la sécurité alimentaire et lutter correctement contre la crise de la faim, l'industrie alimentaire mondiale doit être diversifiée pour éviter l'oligopole de quelques grandes entreprises	Sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous de manière sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures: — Durabilité économique: rentable tout au long du processus — Durabilité sociale: avantages à grande échelle pour la société — Durabilité environnementale: impact positif ou neutre sur l'environnement des ressources naturelles

MAIS, La solution à l'insécurité alimentaire est-elle seulement l'augmentation de la productivité agricole ?

Au Sénégal:

- le financement du secteur agricole dépend fortement de l'aide publique au développement.
- Le financement externe représente environ 60 % à 80 % des dépenses publiques totales consacrées au secteur agricole
- Entre 2009 et 2018, les financements reçus par le Sénégal pour le secteur agricole sont passés de 53,156 millions de dollars EU à 114,43 millions de dollars, soit une augmentation de 61,27 millions de dollars en valeur absolue et de 115,3% en termes relatifs.

Depuis plusieurs années, les projets agricoles financés par l'aide publique au développement sont orientés vers le monde rural avec la mise en place d'infrastructures hydro-agricoles, de pistes, d'infrastructures de stockage, etc.

Mais les impacts ne sont pas très perceptibles. Il y a de nouveau besoin d'un changement d'approche rappelle-t-elle.

« Spécificités africaines »

Enfin, le Dr Tall a rappelé que les systèmes alimentaires en Afrique comportent des spécificités, à savoir :

- Importance de l'agriculture familiale
- Forte dépendance aux importations alimentaires
- Biodiversité alimentaire importante
- Changements climatiques et pressions environnementales
- Systèmes alimentaires informels

2. Présentation du diagnostic du système alimentaire et des actions mises en œuvre dans le cadre du Plan alimentaire du département de Rufisque

Pour faire suite à la présentation de l'IPAR, M. Seyni KEBE a partagé l'expérience du GRDR avec le conseil départemental de Rufisque et notamment (i) la réalisation d'un diagnostic du SA mis en œuvre dans le cadre du Plan alimentaire du département de Rufisque, (ii) la co-construction du Plan alimentaire territorial, (iii) l'expérience des cantines scolaires.

Dans le cadre du diagnostic, ce sont quatre (4) études qui ont été réalisées[2], à savoir :

- Un diagnostic sur le système alimentaire du département de Rufisque, Abou BA, Issa DIAKITE, janvier 2017 ;
- Une étude sur la contribution des exploitations familiales à la sécurité alimentaire dans la région de Dakar, Kader Fanta NGOM, juillet 2017 ;
- Une étude sur les habitudes alimentaires des populations de trois communes du département de Rufisque, Ibrahima-Ndary GUEYE, janvier 2017 ;
- Une étude sur l'évolution des habitudes alimentaires des ménages et des élèves en milieu périurbain dakarois, Mbeugue THIAM, Fatou DIOP, Abdou BADIANE, décembre 2016

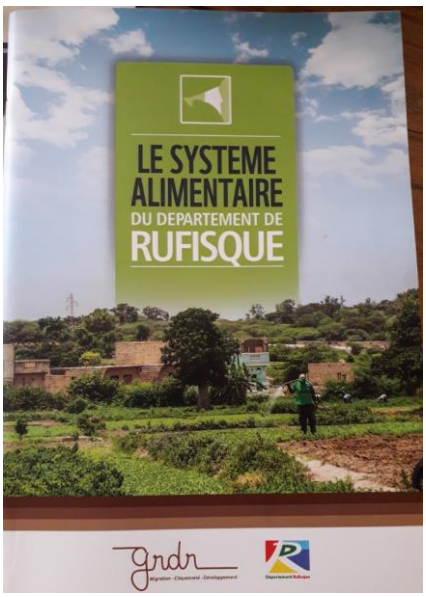

Après avoir rappelé le processus d'élaboration du SA **Territorial** (SAT) de Rufisque et de son diagnostic, M. Kébé a partagé les principaux éléments de la mise en place du PAT. Ainsi, ce plan alimentaire territorial (PAT), validé par une grande diversité d'acteurs en Novembre 2018 est construit autour de trois axes :

[2] Les points saillants des études sont à retrouver dans la présentation en annexe.

- Sécuriser les exploitations agricoles familiales et promouvoir une agriculture durable ;
- Accompagner la structuration du secteur de la transformation agro-alimentaire ;
- Assurer à la population l'accès à une alimentation de qualité.

En juin 2021, un comité de gouvernance a été mis en place, il est ouvert aux acteurs suivants :

- Le Conseil Départemental de Rufisque
- Les ONG (Grdr, CICODEV Afrique, 3D)
- Les 12 communes du département
- Le Préfet et les sous-préfets
- Les producteurs (Lendeng, FPMN, Ferme des 4 chemins, FAPD, Benoba…)
- Les transformateurs-trices (Gie de femmes, Aproval, Khelkom, Bargny…)
- Les services déconcentrés (Agriculture, Peche, élevage, urbanisme, cadastre, impôts et domaine…)
- Les entreprises du département (sococim, Getran, Sedima, Avisen, Sodial…)

Ce sont également trois (3) sous-commissions de gouvernances qui ont été mises en place :

- Commission agriculture
- Commission transformation
- Commission consommation

Ces commissions ont toute un rôle et des actions définies dans le processus du SA qui été défini par le Dr Tall précédemment comme **un ensemble des processus qui permettent de produire, de transformer, de distribuer et de consommer les aliments**.

Enfin M. Kébé a partagé succinctement l'expérience du GRDR dans la mise en place de cantine scolaire centralisée en commençant par dresser un état des lieux des cantines scolaires au Sénégal :

- Existence de cantines scolaires depuis les années 60
- Forte dépendance de l'appui extérieur
- Un taux de couverture national des cantines au Sénégal très faible qui passe de plus de 50% en 2011 à moins de 20% actuellement
- L'approvisionnement des cantines provient en majorité de denrées importées
- Peu ou pas d'intervention de cantines dans la région de Dakar, alors qu'un tiers des enfants viennent sans prendre le petit déjeuner
- Le développement de nouvelles pathologies sanitaires constatées (obésité, diabète et malnutrition notamment).

Dans le processus de mise en œuvre des cantines scolaires, le GRDR a alors installé des cuisines scolaires centrales d'abord au Lycée moderne de Rufisque avec une capacité de production de 2500 repas par jour. Puis à Yene avec une capacité de production de 1000 repas jours. Ces cantines sont approvisionnées par les organisations paysannes de la région de Dakar afin d'assurer un circuit court.

L'installation de cuisine centrale, tout en favorisant le circuit court, permet aussi au OP de n'avoir qu'un seul interlocuteur, de résoudre le problème du manque d'infrastructure de qualité mais aussi d'optimiser la gestion et le contrôle. Cependant, bien qu'une contribution financière de la CT soit en place, il sera nécessaire de trouver une solution quant à la pérennité du modèle économique post appui projet.

3. Le processus participatif d'élaboration des notes de positionnement de la DyTAES et les recommandations pour des systèmes alimentaires durables

Cette rencontre a également été l'occasion de Mme Khady NDOYE (CICODEV), représentante de la DyTAES[3] pour cette rencontre, de présenter le processus d'élaboration des notes de positionnement de la dynamique et de partager les résultats de la note « Systèmes alimentaires ».

Le processus d'élaboration des notes découle d'une nouvelle caravane organisée entre février et mars 2022 où ont été reccueillies des recommandations politiques et opérationneles à chacune de ses 14 étapes directement auprès des principaux concernés (paysans, éleveurs, élus locaux…). En juin 2022 un atelier de validation des notes a été organisé et à permis d'amender et de valider les recommandations politiques synthétisé par le comité technique de la DyTAES qui a alors produit quatre (4) *Policy Brief*[4] portant sur :

- Réduction des intrants
- Restauration des sols
- Gestion de l'eau
- Systèmes alimentaires

Enfin, une remise officielle des notes aux autorités et aux membres de la DyTAES a été faite lors des Journées de l'Agroécologie (JAE) décentralisées et à Dakar en février 2023.

Le *Policy Brief « Systèmes alimentaires »* met en exergue la vulnérabilité des systèmes alimentaires au Sénégal en précisant que :

- En 2022, près de 4 millions de sénégalais étaient en situation d'insécurité alimentaire.
- L'offre nationale est largement inférieure à la demande et le pays doit importer près de 70% de ses denrées alimentaires.
- Cette dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux représente un risque, notamment en cas de flambée des prix sur le marché international ou de perturbation logistique de la distribution.
- Elle rend les ménages sénégalais vulnérables en les exposant aux fluctuations des prix des matières premières agricoles.

La note précise également que les programmes nationaux soutiennent peu la transformation des systèmes alimentaires comme le PASAD (Programme Agricole de Souveraineté Alimentaire et Durable 2021-2025) qui tient en compte les enjeux agricoles et alimentaires du pays mais qui manque de cohésion, de synergie et d'inclusion des politiques publiques.

La note insiste sur le rôle de l'agroécologie pour transformer les systèmes alimentaires de par sas capacités à prendre en compte les spécificités de chaque territoire, de favoriser une alimentation locale de saison, plus diversifié et de meilleure qualité et donc, de privilégier les circuits courts comme moyen de se protéger contre les pénuries et les fluctuations incontrôlées des prix inhérents aux chaines d'approvisionnement mondialisées.

[3] https://dytaes.sn/

[4] Les notes et les autres publications de la DyTAES sont disponibles ici : https://dytaes.sn/publications/

4. Proposition de recommandations

Les participants ont également adopté les recommandations proposées dans les Policy Brief de la DyTAES. Ceux-ci faisant particulièrement échos à la matrice SWOT des systèmes alimentaires (ci-dessous) proposée par le Dr Tall lors de sa présentation et les recommandations.

Analyse des SA en Afrique

Forces 1. Une forte tradition agricole 2. Des initiatives de gouvernance alimentaire 3. Des partenariats avec des acteurs internationaux 4. Un engagement en faveur de l'agroécologie.	Faiblesses 1. La faible productivité agricole 2. Les déficits commerciaux 3. L'insécurité foncière 4. Les pertes post-récoltes 5. Les inégalités de genre
Opportunités 1. Investissement dans les chaînes de valeur agricoles : 2. Innovation technologique 3. Valorisation des aliments traditionnels 4. Développement de l'agroécologie 5. Renforcement des politiques et des institutions	Menaces 1. Le changement climatique 2. Les pratiques agricoles non durables 3. Les maladies animales et les parasites 4. Les changements socio-économiques : 5. La concurrence des importations

RECOMMANDATIONS

A l'intention des décideurs

Prise en compte des droits des communautés et gouvernance inclusive

- Inscrire dans la loi le droit à l'alimentation
- Promouvoir des mécanismes de gouvernance inclusive permettant la participation des acteur.trice.s des systèmes alimentaires aux processus décisionnels
- Elaboration de plans alimentaires territorialisés (PAT)

Soutien à la territorialisation des systèmes alimentaires

- Réorienter les subventions et les investissements vers les exploitations agricoles diversifiées et les systèmes alimentaires locaux
- Mettre en place des mesures incitatives et protection sociale pour encourager les petites entreprises agroalimentaires
- Soutenir les initiatives de ventes directes et autres circuits alimentaires locaux
- Soutenir la recherche participative basée sur les besoins des acteurs des systèmes alimentaires

Soutien aux marchés locaux agroécologiques

- Education et sensibilisation des jeunes
- Renforcer la politique de régulation des importations
- Soutenir le développement des marchés locaux, nationaux et régionaux et encadrer les prix
- Créer des espaces de vente dédiés aux produits agroécologiques dans les marchés
- Soutenir une labellisation des produits agroécologiques basée sur un cahier des charges, un dispositif de contrôle et un marketing adapté
- Subventionner les ménages urbains à faibles revenus afin qu'ils puissent s'offrir une alimentation saine à base de produits locaux agroécologiques ;
- Intégrer un quota de produits issus de l'agroécologie dans la commande publique (restauration scolaire, hôpitaux, armée, prisons, etc.)

A l'intention des porteurs de projets

- **Elaborer une politique agro-alimentaire inclusive, intégrée et cohérente**, fondée sur les droits à l'alimentation et aux ressources productives pour les EFA
- **Promouvoir des mécanismes de gouvernance participative et inclusive** aux niveaux municipal, territorial, et national
- **Réorienter subventions et investissements** vers les acteurs engagés dans l'AE (EFA en particulier) et sur des pratiques alimentaires durables
- **Renforcer les mesures incitatives et d'accompagnement** pour encourager le développement des entreprises locales dans les systèmes alimentaires ;
- **Soutenir les territoires en TAE** et les initiatives de ventes directes entre agriculteur.trice.s et consommateur.trice.s pour renforcer les circuits alimentaires locaux ;
- **Sensibiliser les consommateurs** sur la valeur des produits locaux AE ;
- Soutenir la valorisation des produits AE sur les marchés locaux (labellisation, espaces de vente dédiés,…), dans les cantines scolaires et les commandes publiques.

5. Divers

Au terme de la rencontre, les participants ont exprimé leur volonté de poursuivre les échanges concernant les systèmes alimentaires durables.

La PFONGUE propose de créer et d'animer un groupe thématique SAD. Un atelier permettant de définir les objectifs et les activités de la rencontre sera organisé au cours de l'année.

Plateforme des
ONG européennes
au Sénégal